

TREB'INFO



Mai et
Juin 2006

Mairie de Trébeurden
rue des plages
22560 TREBEURDEN
Tél 02.96.15.44.00

LA MAIRIE S'INSTALLE PROVISOIREMENT AU CENTRE WEILLANT

Trop à l'étroit dans ses murs, la Mairie va s'agrandir afin de regrouper dans un même lieu l'ensemble des services et disposer d'une salle de Conseil et des mariages conformes aux normes en vigueur. Le projet comporte la réhabilitation du bâtiment ancien, la démolition des parties en béton situées sur l'arrière et la construction sur le parking d'un nouveau bâtiment perpendiculairement à l'ancien. Afin de laisser place au chantier, les services administratifs et les élus n'avaient d'autre choix que de quitter les lieux. C'est chose faite depuis le Vendredi 28 Avril dernier, où ils ont rejoint les Services Techniques au Centre Weillant.



Au retour de la cérémonie du 8 mai

L'opération de déménagement a été menée à bien par le personnel communal. Il a d'abord fallu déménager la "Bibliothèque pour tous" à Crec'h Hery (ex-hôtel de La Corniche, précédemment occupé par l'Office de Tourisme), afin de libérer l'ancienne cantine scolaire pour y installer la salle du Conseil Municipal et des mariages. Quant au Centre Communal d'Action Social (CCAS) il a été transféré au-dessus de la Poste.

Par ailleurs, il a fallu câbler le réseau téléphonique, ainsi que le réseau informatique. Parallèlement le personnel administratif s'affairait à mettre en carton tous les dossiers ainsi que les archives.... Ce fut l'occasion d'opérer un tri parmi les dossiers les plus anciens car, au fil des années, les étagères se sont alourdies de documents qu'il n'y avait parfois pas ou plus lieu de conserver. Surprenant le volume de papiers que contenait notre Mairie !! Les employés communaux en savent quelque chose, eux qui ont dû les porter et les ranger dans les étages du Centre Weillant.

Prévu les mercredi 26 et jeudi 27 Avril, le déménagement du mobilier et des cartons de la Mairie vers le Centre Weillant s'est déroulé dans un temps record et avec une qualité de prestations tout à l'honneur des employés communaux. Il y avait une intense activité sur les deux sites, les équipes se croisaient et se recroisaient. Au fur et à mesure des transports, le personnel administratif récupérait ses meubles et cartons, s'assurant n'avoir rien égaré, puis s'employait à se réinstaller. Outre la quantité de travail réalisée, on retiendra de ce déménagement l'excellent état d'esprit et l'efficacité dont ont fait preuve les services techniques et les services administratifs.

Le Vendredi 28 Avril à 9 heures, la Mairie fonctionnait au mieux dans ses locaux provisoires. Certes ce vendredi le personnel a éprouvé quelque difficulté à trouver ses repères et pour cause !! Depuis il s'est parfaitement adapté et assure un service de qualité. Une année de patience et nous aurons, comme tous les trébeurdinains et le personnel communal, le plaisir de découvrir la nouvelle Mairie.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2006

FINANCES COMMUNALES

Le Conseil Municipal :

- autorise le Maire à engager, liquider et mandater :
 - les subventions de fonctionnement votées pour l'année 2006, avant l'adoption du budget primitif prévue à la fin mars 2006.
 - les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.
- approuve la facturation aux familles de toute inscription au Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) non annulée au moins 48 heures à l'avance, sauf cas de force majeure sur présentation d'un justificatif.

COMPLEXE SPORTIF

Autorisation est donnée au Maire pour :

- déposer une demande de permis de construire pour le projet d'aménagement d'un complexe sportif,
- signer l'arrêté du permis de construire et toute pièce nécessaire à l'instruction de cette demande.

CYBERCOMMUNE

Le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer le dossier de candidature pour l'appel à projet régional, par l'intermédiaire du Pays Trégor-Goëlo, pour que le centre Cybercommune de Trébeurden soit retenue au titre d'un Centre de Ressources.

PERSONNEL COMMUNAL

Concernant la "Journée solidarité", le Conseil Municipal fixe à 1568 heures la durée annuelle de service de la commune

et approuve la fermeture des services le lundi de Pentecôte. Celle-ci sera compensée par la suppression d'un jour de RTT en hiver.

MOUILLAGES GROUPES

En premier lieu, le Conseil Municipal :

- approuve la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à l'étude préalable aux mouillages groupés de Toëno et Trozoul.
- autorise le Maire à signer le marché de prestations intellectuelles correspondant, pour un montant de 1 991,25 € HT (soit 2 381,54 € TTC). Celui-ci sera inscrit au budget du port de plaisance de l'année 2006.

En second lieu, le Conseil Municipal :

- approuve le rapport final de l'étude réalisée par le cabinet IN VIVO, relative à l'aménagement de zones de mouillages à Pors Termen et au Toëno,
- sollicite l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public maritime dans le cadre de la demande de renouvellement d'une zone de 47 mouillages à Pors Termen, ainsi que dans le cadre de la création d'une zone de 50 mouillages fermes et 30 optionnels au Toëno.

ECOLE PRIMAIRE

Le Conseil Municipal :

- approuve la création d'une commission pour entreprendre une réflexion sur l'aménagement des locaux scolaires,
- fixe la composition du groupe de travail comme suit :
 - Les membres de la Caisse des écoles

- 6 membres du Conseil Municipal
 - Le Directeur de l'école primaire et un enseignant
 - La Directrice de l'école maternelle et un enseignant
 - 2 représentants de parents de chaque conseil d'école
- Le Maire précise que cette réflexion devra intégrer les espaces communaux du secteur (parking ERCOR, skate parc, actuel terrain de football).

URBANISME

Le Conseil Municipal autorise le Maire à déposer une déclaration de travaux :

- pour l'installation d'une clôture rigide sur les parcelles communales cadastrées AI 75 et AI 366, situées chemin du vieux puits (maison du gardien de la Maison des Associations).
- pour l'installation d'une clôture rigide avec un portail sur les parcelles communales cadastrées AK 123, AK 397 et AK 399 situées rue de Traou Meur (école de voile et parc à bateaux).

AFFAIRES DIVERSES

- Madame Salaün informe le Conseil Municipal des difficultés rencontrées pour entreprendre des travaux de consolidation des falaises de Pors Mabo. Selon le service maritime venu sur le terrain en Février dernier, la réglementation en vigueur y interdirait tout aménagement. La commune attend maintenant une réponse officielle qu'elle espère plus conciliante.
- Le Maire donne lecture de la lettre du Conservatoire du Littoral proposant une visite sur l'île Milliau le 1^{er} avril 2006.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2006

TAUX D'IMPOSITION 2006

Le Conseil Municipal, décide de maintenir pour l'année 2006 les taux d'imposition de la taxe d'habitation (11,10 %), de la taxe foncière pour le bâti (16,77 %) et de la taxe foncière pour le non bâti (51,76 %).

ADOPTION DU BUDGET PRINCIPAL 2006 ET DES BUDGETS ANNEXES

Le Conseil Municipal, adopte le Budget primitif 2006 de la Commune, ainsi que ceux des budgets annexes (eau potable, assainissement, port de plaisance, pompes funèbres) avec reprise anticipée des résultats 2005.

DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LES MATERIELS D'EQUIPEMENT

Le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter auprès du Conseil Général des Côtes d'Armor, du Conseil Régional, de l'Agence de l'Eau, de la Direction Départementale de la Jeunesse et des

Sports, les financements pour le matériel d'équipement de tous les services dont l'acquisition est prévue en 2006.

OFFICE DU TOURISME

Le Conseil Municipal approuve le budget 2006, ainsi que le compte administratif 2005 de l'Office du Tourisme.

AMENAGEMENT D'UN GIRATOIRE A BOQUELLO

Le Conseil Municipal :

- approuve le dossier d'études préliminaires du projet d'aménagement sécuritaire de la RD 6 à Boquello, préparé par la DDE (subdivision de Lannion-Nord),
- approuve la réalisation d'un giratoire à l'intersection de la route de Pleumeur-Bodou avec la rue Ernest Renan qui constitue l'accès principal à la citée Boquello,

- sollicite la DDE pour la réalisation du dossier de projet.

CABINE DE PECHEURS

Le Conseil Municipal, autorise le Maire à passer un bail de location pour la cabine de pêcheurs n° 6 avec Monsieur ROPERS Claude suivant les conditions fixées aux pêcheurs non professionnels et à signer l'acte de concession s'y rapportant.

AVIS SUR LE PERIMETRE DU SITE NATURA 2000 «RIVIERE DU LEGUER»

L'Assemblée émet un accord de principe à la proposition d'intégration dans le périmètre du site Natura 2000 « Rivière du Léguer, forêts de Coat an Noz, Coat an Hay et de Beffou », de la zone estuarienne et côtière s'étendant de la commune de Trédrez-Loquêmeau jusqu'aux abords de la plage de Tresmeur.

NAISSANCES : BURBAUD Quentin, né le 16 mars
LESENEY Ewen, né le 08 mars
LOPEZ Emeline, née le 26 avril

MORIN Lucie, née le 02 avril
RUFIE Mélissa, née le 16 avril

DECES : KERANFLECH Yvonne, décédée le 11 mars
KERANFLECH Raymonde, décédée le 19 avril

COLIN Marie Françoise, décédée le 27 avril
DELFORGE Danielle, décédée le 30 avril

Passeports électroniques

A partir du 27 avril, les passeports électroniques sont mis en place. Les pièces à fournir sont les suivantes : – deux photos d'identité récentes et identiques de formats 3,5 x 4,5 cm, de face tête nue, sur fond clair, neutre uni et de préférence en couleur, elle doit être centrée et occuper une hauteur allant de 32 à 36 mm. Expression du visage neutre, bouche fermée, pas de mèche devant les yeux. – un extrait d'acte de naissance en original – un justificatif de domicile aux noms et prénoms et en original (électricité, gaz, téléphone, titre de propriété, contrat de location, quittance d'assurance pour le logement, feuille d'imposition, justificatif de versement d'allocations familiales) – un timbre fiscal de 60 euros (30 euros pour les mineurs) un document officiel avec photo permettant à la personne de justifier son identité. Restituer l'ancien passeport. L'inscription des enfants de moins de 15 ans sur le passeport n'est plus possible. Pour plus d'information contacter le service d'état civil.

DU COTE DE LA CULTURE

La commission culture continue à conjuguer ses idées pour vous proposer de nouvelles découvertes. Afin que chacun puisse y accéder librement, toutes les animations proposées sont gratuites. Voici un petit aperçu du programme pour les semaines à venir.

➔ Depuis début décembre, le premier samedi de chaque mois la **CHAPELLE DE PENVERN** est ouverte au public. Une équipe de bénévoles assure une permanence et donne des informations sur son histoire à ceux qui le souhaitent. Rendez-vous de 14h à 18 h le samedi 3 juin pour la prochaine ouverture. Pendant la période estivale les visites auront lieu tous les samedis aux mêmes horaires.



➔ **L'EXPOSITION DE PEINTURE** est ouverte à tous les artistes du Trégor sur le thème proposé par le Comité Régional du Tourisme pour 2006 : « **SAVEUR ET SENTEUR** ». Elle se tiendra à la Maison de la Mer **les 9, 10 et 11 juin de 15 h à 19 h**. Un concours sera organisé pendant l'exposition par un vote du public.

➔ **Le samedi 17 juin** vous êtes invités à venir chanter avec la chorale « Salle de Bain ». La première expérience de « **CHANTONS AU PORT** » a été fort appréciée en juin 2005. N'hésitez à venir au port, écouter et chanter avec la chorale de 18 h 30 à 19 h 30. Rassurez-vous les paroles seront distribuées !

➔ Les concerts de la « **BOITE A MUSIQUE** » et de « **VARIATION 21** » ouvriront la première partie de la **FETE DE LA MUSIQUE le vendredi 23 juin**, à l'église à 20 h 30. Le clown Marmelade commencera à souffler dans ses ballons pour le plaisir des petits et des moins grands. La deuxième partie se déroulera place de Crec'h héry. Un groupe de jeunes de l'association de Trébeurden « **musique pour tous** » interprétera quelques morceaux de rock, puis le groupe local Tec'hadenn vous fera danser pour le fest-noz.

➔ **En juillet et août :**

- ❖ Grâce à la coordination de l'Office de Tourisme avec les Stations Nouvelles Vagues, **tous les lundis à 18 h**, du 3 juillet au 21 août inclus, les enfants retrouveront « **PLACE AUX MOMES** » au jardin public de Ker-Nelly (voir en page suivante la présentation des deux premiers spectacles de l'été).
- ❖ Pour tout public, **tous les mercredis à 21 h**, du 5 juillet au 23 août inclus, les « **MERCREDI DU CASTEL** » accueilleront cette année des groupes de styles différents, sélectionnés par la commission culture, pour de nouvelles découvertes (voir en page suivante la présentation des deux premiers spectacles de l'été, qui débiteront à 21 h).
- ❖ **Le lundi 14 AOUT** le groupe BARKING BREIZ reviendra, pour la troisième année, partager sa passion musicale par une soirée de Rock Celtic, au castel, à 21 h.
- ❖ **Le mercredi 23 AOUT** sera la **SOIREE ANNIVERSAIRE DES 10 ANS DES MERCREDI DU CASTEL**
 - Le ROYAL GARDEN BAND, groupe de jazz ambulatoire animera la première partie de la soirée à partir de 19 h, puis LES MAUDITS MATOUS à 21 h pour du tradifestif du Québec.
 - Cette soirée permettra aussi d'accueillir les Italiens de VILLANUEVA qui viennent à TREBEURDEN dans le cadre du jumelage.

LE CALENDRIER DES PROCHAINES ANIMATIONS

| | |
|-------------------------|---|
| Dimanche 21 Mai | Kermesse de l'école Saint Dominique |
| Du 25 au 28 Mai | Tournoi de tennis interclub |
| Du 25 au 28 Mai | Quai des peintres |
| Du 25 au 28 Mai | Exposition à la chapelle de Christ |
| Samedi 3 Juin | Visite guidée de la Chapelle de Penvern |
| Dimanche 4 Juin | Concours de boules |
| Du 9 au 11 Juin | Exposition de peinture "Saveurs et Senteurs" (voir page précédente) |
| Samedi 10 Juin | Repas dansant du judo |
| Dimanche 11 Juin | Pardon de Trébeurden, Concours de boules |
| Du 17 au 18 Juin | Exposition Atelier créatif des Roches Blanches |
| Samedi 17 Juin | Chantons au port (voir page précédente) |
| Samedi 17 Juin | Concert "Musique pour tous" auteurs-compositeurs |
| Dimanche 18 Juin | Kermesse des écoles publiques et concours de boules |

| | |
|--------------------------------------|---|
| Du 23 au 25 Juin | Régate transmanche de Yealm |
| Vendredi 23 Juin | Fête de la musique (voir page précédente) |
| Samedi 24 Juin | Randonnée musicale dans la vallée de Goas Lagorn |
| Samedi 24 Juin | Spectacle enfants : Boite à musique |
| Vendredi 30 Juin | Marché du Terroir |
| Samedi 1^{er} Juillet | Fête de l'école de voile |
| Samedi 1^{er} Juillet | Spectacle de danse (après-midi) |
| Du 8 au 9 Juillet | Régate cata D1 à 9 h 30 |
| Mardi 11 Juillet | Sur le chemin des Korrigans, Rando contée à 21 h, marais du Quellen |
| Jeudi 13 Juillet | Feu d'artifice + fanfare |
| Vendredi 14 Juillet | Foire aux puces |
| Samedi 15 Juillet | Régate "un homme - une femme" |
| Samedi 15 Juillet | Concours de boules en nocturne |

Pour plus de précisions se renseigner à l'Office de Tourisme - Tel 02 96 23 51 64



ANIMATIONS REGULIERES EN JUILLET ET AOUT

- chaque lundi → Place aux mômes
- chaque mercredi → Les Mercredis du Castel
- chaque vendredi → Le Marché du Terroir (à partir du 30 juin)
- chaque samedi → Visite guidée de la Chapelle de Penvern



⇒ **PLACE AUX MOMES : lundi 3 juillet 2006 => Spectacle WILD BILLY BOY MOSAÏ** (durée 50 minutes)

L'Armada Productions avec Vincent PERRIGAULT et Cédric GUYOMARD - Concert électro-pop pour enfants

C'est un duo entre chanson électro-pop et spectacle ironique. Passant d'un ton léger et sucré à un humour décalé et mordant, Mosaï (la rock star mégalo) et Vincent Perrigault (l'orchestre modeste) font de la scène un espace d'échange avec le public. Mosaï sur scène, c'est avant tout un personnage un peu grinçant mais finalement très attachant. Mosaï propose ici un vrai concert dynamique et drôle.

⇒ **MERCREDI DU CASTEL : le 5 juillet 2006 => LAVESQO jazz**

Compte tenu de la dérive des continents et des perturbations atmosphériques, tracez une ligne imaginaire reliant la Moldavie au Brésil et une autre entre Joinville le Pont et Tunis. Vous obtiendrez ainsi une idée du répertoire de Lavesqo.

⇒ **PLACE AUX MOMES : lundi 10 juillet 2006 => La Compagnie BANC PUBLIC - Danse**

La compagnie enchaîne 2 spectacles : **BANC PUBLIC** et **LES RAVAUDEURS**

BANC PUBLIC (durée 20 minutes, puis 10 minutes d'entracte)

Duo de "danse jonglée". Un théâtre poétique et dénué d'artifices... Un banc pour seul décor, un journal et trois balles pour accessoires... tout le reste passe par le regard des comédiens. C'est l'histoire sans paroles d'une rencontre anodine. Un homme et une femme – tous les hommes et toutes les femmes se livrent au doux jeu de la séduction. Banc Public tisse une rencontre où se confrontent et s'entremêlent, la danse, la jonglerie et l'acrobatie.

LES RAVAUDEURS (durée 25 minutes)

Duo de danse. Le mot Ravauder signifie raccommoder à l'aiguille, reprendre. Le spectacle Les Ravaudeurs présente deux danseurs en prise avec un porte cintres et toutes les possibilités de danse qu'il offre. Une métamorphose que la difficulté de vivre en société dans un espace trop exigü et la nécessité de mettre en marche l'imaginaire pour transformer le quotidien. Deux ravaudeurs itinérants cheminent de place en place et raccommodent les vêtements laissés sur leur route. Cantonnés dans des rapports difficiles, ces deux personnages se cherchent, se jaugent, s'affrontent sans trouver d'issue dans l'exiguïté de leur porte cintres. Ce n'est qu'en basculant dans l'abstrait et l'imaginaire qu'ils trouveront leur espace de liberté. Pour combien de temps ?

⇒ **MERCREDI DU CASTEL : le 12 juillet 2006 => Fest-noz PASTOGWEN et COUROUS D'NOETAEY**

Fest-noz avec de la musique traditionnelle celtique. La musique de Pastogwen, c'est de la musique à battre des mains et des pieds, de la musique à rêver et se balader avec les fées et les korrigans dans les légendes de Bretagne, d'Irlande ou d'Ecosse. De la musique 100 % vraie et biodégradable, bourrée de chaleur et d'énergie.

A VOS PLUMES !

Cet espace "tribune libre" vous est réservé. A condition de vous être identifié, nous publierons vos lettres, remarques et messages ... et nous y répondrons. Merci de les déposer dans la boîte à lettres prévue à cet usage à l'arrière de la Mairie.

.....

.....

.....

.....